

AFFAIRE N° 35/9. - Habitat de transition - Construction de 120 logements à Saint-Denis au lieudit "COMMUNE PRIMA" - Approbation du dossier et de l'appel d'offres du 26 AOUT 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme vous le savez, la Commune de Saint-Denis envisage de construire sur le terrain qu'elle possède au lieudit "COMMUNE PRIMA", 120 logements qui seront destinés à reloger les familles qui s'y trouvent.

Le Cabinet BOSSU, chargé de l'étude du projet, m'a adressé un dossier d'appel d'offres.

Le 26 AOUT dernier a eu lieu l'ouverture des plis contenant les offres; la Commission, après débats, a décidé de déclarer adjudicataire le GROUPEMENT REUNIONNAIS d'ENTREPRISES GENERALES pour le prix de 77 960 000 Frs CFA (SOIXANTE DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE MILLE).

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, d'approuver :

- le dossier de construction des 120 logements ;
- le recours à la procédure de l'appel d'offres ;
- le résultat de cet appel d'offres.

Le financement de ces travaux sera assuré par :

- une subvention de la CAISSE GENERALE de SECURITE SOCIALE 20 000 000 Frs CFA
- une subvention du FIDOM CENTRAL 15 000 000 Frs CFA
- un prêt (catégorie 1970) la C.R.C.A.M.R. 35 000 000 Frs CFA
- un prêt (à court terme d'attente à la C.R.C.A.M.R. également) 12 000 000 Frs CFA

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité, moins la voix de Monsieur CHANE KUNE qui s'est abstenu.

Approuvé
Saint-Denis, le 26 novembre 1970.
Le Maire
le Secrétaire Général
Signature: Ch. Kessler

une copie certifiée conforme
Directeur des Affaires Financières
Ch. Verpeaux